

Cours TARMED

Service tarifaire de la FMH

Formation des instructeurs

Afin de garantir la formation lors de l'entrée en vigueur du TARMED, le Service tarifaire de la FMH formera un certain nombre d'instructeurs. Toutes les sociétés cantonales de médecine devraient pouvoir disposer d'un nombre adéquat d'instructeurs jusqu'au quatrième trimestre 2001 au plus tard. Par la même occasion, les sociétés de discipline médicale ont également la possibilité de participer à des cours de formation spécifiques. Presque toutes les sociétés de discipline médicale y ont eu recours.

En ce qui concerne le contenu des cours, le service tarifaire se limite à enseigner l'utilisation correcte de la structure tarifaire. La formation et les informations spécifiques telles que le déroulement exact du transfert électronique des données ou le développement de logiciels pour les cabinets médicaux ne relèvent pas du Service tarifaire.

Matériel de cours

Le Service tarifaire a créé un classeur de cours pour les membres de la FMH. Ce classeur, ainsi que le CD-ROM s'y rapportant, fournissent un aperçu détaillé du TARMED. Les principales positions tarifaires y sont expliquées. Outre les exemples de cas, actualisés et complétés en permanence, le classeur de cours est un fondement solide de l'apprentissage du nouveau tarif. L'actuel classeur s'adresse en premier lieu aux médecins de premier recours. Un autre classeur de formation est prévu pour les médecins hospitaliers.

La mise à jour du classeur est assurée par le Service tarifaire de la FMH. Afin de garantir celle-ci de manière rapide et avantageuse, le classeur est exclusivement envoyé par courrier électronique. Les médecins qui le commandent doivent donc disposer d'une adresse électronique.

Le classeur peut être commandé par écrit auprès du Service tarifaire de la FMH au moyen du bulletin de commande publié ci-après. Désormais, l'actualisation «en ligne» est aussi comprise dans le prix du classeur. Les détenteurs de la première édition du classeur peuvent également s'annoncer auprès du Service tarifaire pour faire actualiser leur classeur en ligne.

Cours de formation

Les cours de formation sur le TARMED devraient débiter avant la fin 2001, indépendamment de la date d'introduction du tarif. Ce n'est qu'après avoir pris connaissance du mécanisme tarifaire et de son application correcte que l'utilisateur sera en mesure d'évaluer les effets du TARMED sur son cabinet médical.

La FMH recommande à ses membres de ne fréquenter que les cours des instructeurs reconnus. Ces cours permettent d'apprendre à utiliser correctement le TARMED.

Outre les instructeurs des sociétés cantonales de médecine et des sociétés de discipline médicale, un nombre restreint d'instructeurs non-médecins a également été formé. Ceux-ci proposent aussi des cours sur l'utilisation de la structure tarifaire conformément aux instructions de la FMH. Au demeurant, la FMH n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les autres parties du cours.

Informations sur Internet

Vous trouverez des informations supplémentaires sur notre site internet (www.tarmed.ch). Il s'agit là d'informations d'ordre général et non pas de prises de position de politique professionnelle.

Les informations spécifiques et les informations internes à la FMH sont accessibles par le biais d'un groupe fermé d'utilisateurs («Closed User Group») sur le site internet (www.tarmed.ch). Par ce biais, on peut avoir accès à des informations tirées de la banque de données TARMED. Etant donné que ces données ne revêtent pas la même importance pour tous les membres de la FMH, l'accès aux groupes fermés d'utilisateurs est payant, c'est-à-dire qu'il n'est pas financé au moyen des cotisations de base.

Deutsch erschienen in Nr. 29–30/2001

Bulletin de commande pour le classeur de cours TARMED

2^e édition complétée

Le classeur de formation est à la base du cours officiel sur le TARMED.

Contenu du classeur

- CD-ROM avec navigateur 1.0 (PC et Mac); recueil de toutes les questions concernant le TARMED;
- bases du tarif;
- utilisation des principales prestations;
- exemples de cas concernant la médecine de premier recours;
- concept de valeur intrinsèque.

Le classeur est modulable, on peut ainsi le compléter à tout moment avec des exemples de cas concernant les diverses disciplines. La mise à jour du contenu se fait uniquement par courrier électronique, coût oblige.

Le prix du classeur de cours, du CD-ROM et de la mise à jour régulière s'élève à fr. 72.50 (frais de port inclus). Le manuel peut être commandé par écrit ou par fax à l'adresse suivante:

Service tarifaire de la FMH, case postale 246, 6208 Oberkirch, fax 041 921 05 86

Pour des raisons d'organisation, le classeur ne vous parviendra qu'après versement de la somme précitée!

Bulletin de commande

Je commande _____ exemplaire(s) du classeur TARMED à fr. 72.50

Nom/prénom _____

Adresse _____

NPA/localité _____

Adresse électronique _____

Signature _____

Schulungsordner TARMED

2. ergänzte Auflage

Der Schulungsordner ist die Basis aller offiziellen TARMED-Schulungskurse.

Inhalt des Schulungsordners

- CD-ROM mit Tarifbrowser 1.0 (PC und Mac); Sammlung aller Fragen zu TARMED;
- Grundlagen des Tarifes;
- Anwendung der wichtigsten Leistungen;
- Fallbeispiele der Grundversorgung;
- Dignitätskonzept.

Der Ordner ist modular aufgebaut. Dies ermöglicht die laufende Ergänzung mit Fallbeispielen aller Fachgebiete. Der Upgrade des Inhaltes erfolgt aus Kostengründen ausschliesslich per E-mail.

Der Preis für Schulungsordner, CD-ROM und regelmässige Upgradings beträgt Fr. 72.50 (inkl. Porto- und Versandkosten). Die Bestellung kann schriftlich oder per Fax an folgende Bestelladresse gerichtet werden:

FMH-Tarifdienst, Postfach 246, 6208 Oberkirch, Fax 041 921 05 86

Nach Erhalt der Bestellung wird eine Rechnung geschickt. Aus organisatorischen Gründen kann der Versand der Ordner erst nach Zahlungseingang erfolgen!

Bestellalon

Ich bestelle hiermit _____ Stück des TARMED-Schulungsordners à Fr. 72.50

Name / Vorname _____

Adresse _____

PLZ / Ort _____

E-mail-Adresse _____

Unterschrift _____